



SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Lille pour la
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

CAP APS
Epreuve EP1 – Prévention des actes de malveillance et de négligence
Grille d'évaluation Epreuve ponctuelle pratique (4 heures coef. 6)

NOM DU CANDIDAT : _____

ETABLISSEMENT DE FORMATION : _____

DATE: _____

EVALUATEURS :

- Professionnel : _____

- Enseignant : _____

C/S	Compétences/savoirs Sur MALVEILLANCE et NEGLIGENCE uniquement	Testé oui-non	Barème Harmonisé par département	Note
C11	Rechercher, décoder, mémoriser les consignes indispensables sur un site			
C12	Observer, recueillir des informations en vue d'une éventuelle intervention			
C13	Recueillir des informations sur un incident			
C21	Analyser la configuration, les équipements et dispositifs de sécurité d'un site			
C22	Analyser la situation créée après l'intervention sur un incident			
C23	Analyser les causes et conséquences d'un incident en vue de rendre compte			
C31	Vérifier et contrôler en effectuant des rondes, le fonctionnement des matériels et systèmes de sécurité et l'absence de situation génératrice de risques			
C32	Contrôler les flux entrants et sortants			
C33	Intervenir suite à un incident en appelant notamment les secours, en utilisant les moyens à disposition et en prenant toutes mesures conservatoires pour faire face à un incident aggravant			
C41	Informé des dysfonctionnements et éventuellement des défaillances concernant les matériels et les installations mettant en cause la sécurité du site			
C42	Accueillir, informer et traiter des informations reçues			
C43	Rendre compte d'un incident à sa hiérarchie et/ou au client			
NOTE GLOBALE PROPOSEE AU JURY				/20